

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du 3 SEPTEMBRE 2014

Le trois septembre deux mille quatorze à vingt-heures, le conseil municipal de la commune de FAVERGES DE LA TOUR, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel CEZARD, Maire.

Etaient présents : Daniel **CEZARD**, Maire – Hugues **SCHIAVO**, Adjoint – Anouck **MICHEL**, Adjointe – Jean-Marc **DAMAIS**, Adjoint – Gabriel **COUTHON** - Ntelo **KINZONZI** - Chantal **MAJO** – Eric **RABATEL** – Anne-Sophie **REVENU MAGOTTE** – Thomas **PICHEROT** – Cindy **MARREL** – Anne-Laure **VERGER**.

ABSENTS et excusés : Claude **JOLY** - Annie **FERNANDES** - Gisèle **GAUDET**.

POUVOIRS : Annie **FERNANDES** à Cindy **MARREL**

Secrétaire de séance : Anne-Laure **VERGER**

Date de la convocation : 27 août 2014

Les comptes rendus des réunions du 18 juin et du 23 juillet sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

Délibérations :

1. Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à 29h36 (29.60h) et Suppression du poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à 19h45 (19.75h)
2. Demande de subvention au Conseil Général de l'Isère pour le projet extension de l'école maternelle

Informations :

- Présentation du projet Ecole Maternelle
- Point sur la rentrée scolaire et sur l'organisation des TAP
- Aménagement du Carrefour Marion (Planning)
- Travaux médiathèque et mairie
- Présentation du rapport Eau et Assainissement annuel 2013 du SIE Dolomieu/Montcarra

Divers

DELIBERATIONS

Monsieur le maire rappelle aux conseillers l'obligation de mettre en place la réforme des rythmes scolaire ce qui a entraîné une modification des emplois du temps de la plupart des agents. La création d'un emploi avenir a permis de ne pas augmenter le temps de travail de tous les agents mais de répartir les tâches différemment. Seulement deux agents ont vu leur temps de travail augmenter. Nous devons donc créer un nouveau poste qui passe de 19h45 à 29h35 en temps de travail annualisé et supprimer l'ancien. Pour le second, nous ferons le point en Octobre.

Délibération n° D30_2014

Objet : Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet

Vu la délibération 12/09 du 19/05/2009 créant un poste d'adjoint technique à temps non complet pour 19h45 hebdomadaires,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires il est nécessaire d'augmenter le temps de travail de ce poste.

En accord avec l'agent, il propose au conseil municipal la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet pour 29h36 (29.60) hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2014.

L'agent sera affilié à la CNRACL.

Le poste actuellement ouvert pour 19h45 sera alors supprimé.

Le conseil municipal après avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition du Maire,
- **AUTORISE** le maire à signer les documents nécessaires à la création de ce poste.

Monsieur le maire rappelle aux conseillers l'avant-projet sommaire (APS) concernant l'extension de l'école maternelle. Pour ce projet nous avons déjà obtenu l'accord d'une subvention de 20 % de la DETR. Nous pouvons solliciter le Conseil Général dans le cadre du contrat territorial afin d'obtenir une aide de 30 %.

Délibération n° D31_2014

Objet : Demande de subvention au conseil général dans le cadre du Contrat Territorial 2015/2017 – PROJET D'EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE par la CREATION D'UNE SALLE MULTI ACTIVITES

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal, le projet d'extension de l'Ecole Maternelle par la création d'une salle multi activités qui sera utilisée comme dortoir pour les petits et pour les temps d'activités périscolaires ou garderie.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que dans le cadre du contrat territorial on peut prétendre à une subvention de 30 % du montant HT du projet.

Le projet est estimé à 250 000.00 € HT.

Pour se faire, il convient de déposer le dossier avant le 30/09/2014 afin que notre projet soit programmé sur le contrat 2015/2017.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire et délibéré :

- **AUTORISE** au maire de déposer auprès du Conseil Général de l'Isère, un dossier de demande de subvention pour le contrat territorial 2015/2017
- **SENGAGE** à respecter les critères éco-conditionnalité ainsi que celle sur le très haut débit
- **LUI DONNE** tous pouvoirs pour signer les pièces s'y rapportant.

INFORMATIONS

1. Présentation du projet Ecole Maternelle

Monsieur le maire présente au conseil municipal, la nouvelle mouture d'avant-projet sommaire que l'architecte a fourni suite à nos demandes de modifications afin de respecter l'enveloppe budgétaire de 250 000 € et d'harmoniser le style du bâtiment avec l'existant et la médiathèque.

Depuis la production de ces nouveaux plans, il y a eu un échange avec les utilisateurs (enseignants et personnel), avec les membres de la commission Bâtiments, son comité consultatif et une discussion avec l'architecte afin qu'il nous présente des variantes sur l'aspect extérieur du bâtiment.

Une réunion sera organisée avec l'architecte, le conseil municipal, la commission bâtiment et son comité consultatif pour la présentation de l'APD et l'évaluation des coûts.

Jean-Marc Damais, adjoint délégué aux bâtiments précise que l'idée de la structure polycarbonate est abandonnée. On s'orienterait plus vers une structure identique à la médiathèque avec des rideaux électriques sur trois faces.

Plusieurs études sont nécessaires, sols, solidité de l'existant, relevé topographique etc...

Le type de chauffage n'est pas encore défini.

Les travaux s'étaleraient de mai à octobre 2015.

2. Point sur la rentrée scolaire 2014/2015

Les effectifs de cette rentrée sont :

- 49 élèves en maternelle sur deux classes de 24 et 25 élèves chacune,
- 101 en élémentaire sur quatre classes dont trois à deux niveaux avec 23 ou 24 élèves chacune, la quatrième étant une classe de CM2 avec 29 élèves.

La réforme des rythmes scolaires et la mise en place des TAP s'est faite au 2 septembre 2014. Hugues Schiavo, adjoint, tient à féliciter l'engagement des bénévoles qui ont accepté d'encadrer les enfants dans une activité sur un cycle soit 7 semaines ainsi que l'investissement du personnel communal.

Il y a 6 groupes d'environ 10 à 14 enfants, encadrés par 2 personnes (un bénévole et un agent communal) qui ont deux activités pour le premier cycle sont :

- Danse, informatique, multisports, vélo, boules lyonnaises, football, échecs, italien, environnement, médiathèque, basket.

Un accord a été trouvé avec les enseignantes qui ont calé les temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sur les temps de garderie TAP, le lundi et le jeudi.

Ces temps de TAP ont démarré mardi, jour de la rentrée, et tout s'est bien passé. Anne-Sophie Magotte tient à préciser que le relai (école-lieux des TAP) s'est super bien passé, que les enfants ont été amenés sur les différents lieux en sept minutes environ ce qui est très bien.

Eric Rabatel demande comment vont s'organiser les activités de plein air en cas de pluie. Hugues lui précise qu'il est prévu que le foot et le vélo s'organisent pour faire une activités sous la Halle.

Monsieur le maire tient à féliciter Hugues pour le travail fait sur l'organisation des TAP.

3. Aménagement du Carrefour Marion

Eric Rabatel, conseiller délégué informe le conseil municipal que le géomètre est venu et que la division parcellaire est faite. Nous attendons maintenant la signature chez le notaire. Le dossier de subvention est déposé au Conseil Général.

Il va relancer les devis pour la démolition de la vieille maison située dans l'angle du carrefour et prévoir une réunion d'information pour les riverains.

4. Travaux Mairie – Médiathèque

La fin des travaux Médiathèque est prévue pour fin novembre. Monsieur le maire propose aux conseillers s'ils le désirent, une visite du chantier qui pourrait s'organiser le samedi 4 octobre à 11 heures. La commission Bâtiments et son comité consultatif seront invités.

5. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal des Eaux de Dolomieu Montcarra

Monsieur le maire informe les conseillers que les syndicats ont l'obligation de fournir un rapport d'activité annuel à chaque Commune membre.

Gabriel Couthon délégué nous fait un rapide compte rendu du rapport 2013.

Le syndicat distribue l'eau sur 19 communes. Il est composé d'un président et de 5 vice-présidents.

Le réseau géré par le Syndicat mesure 606 kms dont 34 sur Faverges.

Le réseau d'assainissement de la commune mesure 4890 m.

La qualité de l'eau : 73 prélèvements ont été effectués en 2013 et sont conformes

Le réseau d'eau est assez vétuste et comporte 39 % de fuites ce qui représente une perte de 3420 l/an/kms.

Nous comptons 602 abonnés, le prix est de 2.01 le m³ et 1.10 le m³ pour l'assainissement.

6. Agence de mobilité

Monsieur le maire et Ntelo Kinzonzi ont participé à une réunion de la Commission Aménagement de l'Espace à la Communauté de Communes. Une information concernant l'agence de mobilité qui intervient sur 4 territoires. Elle propose :

- La mise en place dans chaque village d'un parking de covoiturage qui sera signalé par un panneau. A Faverges ce sera le parking de la Salle des Fêtes car il est situé le long de la départementale.
- Aide possible à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou à l'achat d'un vélo pliant
- Le challenge « marchons à l'école » qui consiste à un concours entre les écoles participantes en organisant une journée où tout le monde viendrait à l'école à pied.

Autre projet, la création d'une piste de cheminement doux qui va relier St Didier de la Tour à la Tour du Pin le long de la départementale, qui permettra aux enfants de se rendre jusqu'au Collège les Dauphins.

7. Commission Jeunesse

Jean-Marc Damais, adjoint, rappelle que fin juillet a eu lieu un tournoi de foot organisé par les jeunes avec la participation de la CCVT. Il y avait 8 équipes qui ont participé dans une très bonne ambiance.

8. Associations

Jean-Marc Damais, adjoint, signale que la Fête du Cheval a été annulée.

Rappelle les différentes dates du calendrier des fêtes :

- Apéritif à la maison de la Chasse, le 13/9
- Randonnée du Sou des Ecole initialement prévue le 14/9 reportée au 2/11
- Grand concours national de Boules les 20 et 21/9

Il fait part aux conseillers des remerciements d'associations suite au versement des subventions.

Anne Sophie Magotte annonce qu'un stage impro suivi d'un spectacle impro est organisé par l'ASC le 27/9 à 20h30

9. Voirie

Eric Rabatel, conseiller délégué, informe le conseil municipal que le radar préventif a été installé vers le quartier la Ranche suite à la lettre d'un riverain se plaignant de la vitesse excessive des véhicules. Une réponse sera faite à l'appui des résultats relevés par le Radar.

Concernant le fauchage, il signale que le travail n'a pas été bien fait et que l'entreprise a été contactée à ce sujet. Il propose que l'année prochaine nous demandions des devis à d'autres entreprises.

Rappel de dates :

- Prochain conseil municipal le 01/10/2014 à 20h
- Commission Ecoles le 25/09 à 20h

- Commission Economie le 07/10 à 19h
- Commission Communication le 15/09 à 20h
- Commission Voirie le 14/10 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 22h20.

Membres du conseil	Fonction	Signatures
CEZARD Daniel	Maire	
SCHIAVO Hugues	1 ^{er} adjoint	
MICHEL Anouck	2 ^{ème} adjointe	
DAMAIS Jean-Marc	3 ^{ème} adjoint	
COUTHON Gabriel	Conseiller municipal	
JOLY Claude	Conseiller municipal	Absent excusé
GAUDET Gisèle	Conseillère municipale	Absente excusée
KINZONZI Ntelo	Conseiller municipal	
MAJO Chantal	Conseillère municipale	
FERNANDES Annie	Conseillère municipale	Absente pouvoir à Cindy Marrel
RABATEL Eric	Conseiller municipal	
Anne-Sophie REVENU MAGOTTE	Conseillère municipale	
PICHEROT Thomas	Conseiller municipal	
MARREL Cindy	Conseillère municipale	
VERGER Anne-Laure	Conseillère municipale	